



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 1^{er} août 2025

120 projets lauréats de l'AAP « Intégration des étrangers-primos arrivants » 2025 en Occitanie

Dans le cadre de la politique d'intégration des étrangers en situation régulière, Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, annonce la sélection de 120 projets sur l'ensemble du territoire régional, pour un soutien financier de 2,4 millions d'euros au titre de l'année 2025.

Lancé au mois de mai dernier, l'appel à projets pour l'intégration des étrangers primos-arrivants en situation régulière a mobilisé l'ensemble des acteurs régionaux et départementaux autour de trois priorités fortes : la maîtrise effective du Français, le respect des principes de la République et l'intégration par le travail.

120 projets ont ainsi été retenus après instruction par les services de l'Etat. Ces projets permettront d'accompagner 9 000 étrangers primos-arrivants, signataires d'un contrat d'intégration républicaine (CIR), sur l'ensemble de la région Occitanie.

Plus de 2 800 places de formations linguistiques seront financées par l'intermédiaire de ce dispositif, en complément de l'offre de l'office français de l'immigration et de l'intégration et de celle de France Travail.

L'État confirme aussi son soutien à plusieurs dispositifs structurants : les 6 centres de ressources illettrisme alphabétisation (CRIA) d'Occitanie, le programme d'éducation à la citoyenneté par l'accès aux droits porté par le centre CICADE et les 8 plates-formes linguistiques d'Occitanie, bientôt complétées par une 9^{ème} plate-forme en Lozère. **Outil essentiel d'évaluation des besoins et d'orientation vers l'offre de formation linguistique adaptée, les plates-formes ont permis d'accompagner plus de 1 400 étrangers primos-arrivants en 2024.**

Enfin, le **programme Volont'R** est reconduit en 2025 et **permettra à 56 jeunes réfugiés et étrangers primos-arrivants d'accomplir des missions de service civique en binôme avec des jeunes volontaires français,** contribuant ainsi à construire leur projet d'avenir et d'intégration.

La liste des lauréats est disponible sur le site de la DREETS :

[Lauréats de l'AAP « Intégration des étrangers-primos arrivants » - Occitanie 2025 - Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités \(DREETS\) d'Occitanie](#)

Le contrat d'intégration républicaine (CIR) est conclu entre l'État français et tout étranger non européen admis au séjour en France et souhaitant s'y installer durablement, sauf exceptions. Le signataire s'engage à suivre des formations pour favoriser son insertion dans la société française. La formation civique est obligatoire. Une formation linguistique peut être demandée en fonction du niveau en français.

Contacts presse :

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Adèle DUMAS
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 75 50 10 65

Romarc ZURCZAK
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [X](#) et [Facebook](#)